



# Évolution

Le bulletin d'information de la MRC de La Matapédia

Novembre 2006, volume 6, numéro 4

## MESSAGE DU PRÉFET

La période dans laquelle nous sommes entrés est signe de profonds changements qui représentent des menaces, mais aussi des opportunités. Ce contexte de crise et de bouleversements peut annoncer le commencement de d'autres choses, telles la réalisation de projets reposant sur une démarche de développement durable supportés, tantôt par des collectivités, tantôt par des entrepreneurs et des propriétaires privés. Une telle expérience en matière de décentralisation représente aussi une excellente occasion pour évaluer la faisabilité avant d'étendre la pratique de nouvelles responsabilités à l'ensemble des régions du Québec.

**Georges Guénard**, préfet

## SOMMAIRE

Parcs naturels régionaux  
Page 2

Bilan de la campagne de sensibilisation  
Page 5

Sécurité  
Page 5

Forêt  
Page 6

Culture et patrimoine  
Page 7

Québec en forme  
Page 8

## DOSSIER

### LA MRC DE LA MATAPÉDIA DÉSIRE MENER UNE EXPÉRIENCE PILOTE DE DÉCENTRALISATION

La MRC de La Matapédia désire conduire, de concert avec le ministère des Affaires municipales et des Régions, l'une des trois expériences pilotes de décentralisation qui seront menées au Québec au cours des prochaines années.

Le Conseil de la MRC de La Matapédia a résolu le 11 octobre dernier de manifester son désir de mener une expérience pilote portant sur la décentralisation. Lors des assises annuelles de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) tenues en septembre dernier, la ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, confirmait que de telles expériences seraient réalisées et que trois MRC seraient identifiées pour mener ces bancs d'essai. C'est la table Québec-Municipalités qui aura la responsabilité d'évaluer les projets de décentralisation qui émaneront de cet exercice.

Le contexte actuel de la crise forestière est favorable aux changements et se trouve à la base de la motivation de la MRC à mener une telle expérience pilote. Elle y voit la possibilité de faire progresser les choses et de favoriser une responsabilisation plus importante des leaders sur ce qui touche et concerne les collectivités et les citoyens.



Rappelons que la MRC elle-même a été le théâtre de quelques expériences pilotes, dont l'une qui a débuté en 1979 dans le cadre du projet de Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Elle a aussi vécu, quelques années plus tard, des expériences pilotes en matière de transport et de gestion de la voirie tertiaire, comme banc d'essai d'un contrat de relance en 1993, en gestion décentralisée des ressources forestières en 1995 et en régionalisation des services incendie en 2000.

La gestion des ressources naturelles apparaît d'entrée de jeu la plus porteuse d'avenir et devrait faire partie des réflexions portant sur les processus de décentralisation. La forêt, malgré la crise actuelle, demeure incontestablement la ressource la plus importante de la MRC et la survie de plusieurs de ses communautés lui est intimement liée. La Matapédia est depuis un bon moment déjà persuadée de l'urgence de modifier ses façons de faire dans ce secteur.

Elle est convaincue avec ses cotiyens qu'il est possible de gérer la forêt publique en minimisant les conflits et en faisant en sorte qu'elle serve davantage au développement durable des communautés locales, en particulier de celles dont l'existence repose sur la forêt.

## DÉVELOPPEMENT

### PARCS NATURELS RÉGIONAUX

---

Les Parcs naturels régionaux sont une formule très utilisée en France pour concilier protection du territoire et développement économique et social. Les maires de la Matapédia ont d'abord été sensibilisés aux caractéristiques des parcs naturels régionaux français lors d'une réunion du Conseil de la MRC, le 30 août 2006. Ils se sont alors montrés intéressés à ce que l'on examine de manière plus détaillée la faisabilité d'un tel projet. Le 11 octobre, ils ont approuvé en séance régulière la présente demande de soutien auprès de la CRÉ.

#### ***Un secteur forestier en crise***

Ce qu'on a appelé la *crise forestière* a frappé et frappe encore durement la MRC de La Matapédia, dont la dépendance envers la transformation de la matière ligneuse est connue de tous. La région a vécu deux baisses d'allocation de matière ligneuse provenant de la forêt publique totalisant environ 50 % de baisse de possibilités forestières. La Matapédia a alors perdu bon nombre d'emplois directs et indirects et subi d'importantes pertes en termes de retombées économiques. La région devra vivre bientôt une troisième baisse estimée à 20 %. Le Rapport Genest sur l'industrie forestière gaspésienne a aussi mis en évidence l'ampleur de la rationalisation qui touche et touchera l'industrie de la transformation de la matière ligneuse.

#### ***Des emplois qui ne seront pas retrouvés***

En certains milieux, on fonde beaucoup d'espoir sur le développement de la seconde transformation pour compenser les emplois perdus en première transformation. Sur ce plan, les travaux de l'Observatoire de la foresterie font état des difficultés que pose le passage à la seconde transformation pour les MRC à dominante rurale et forestière. D'autre part, même si cette seconde transformation des produits forestiers s'est fortement accrue au cours des dernières années dans le Bas-Saint-Laurent, elle paraît stagner depuis quelque temps. Selon toute vraisemblance, elle ne constitue pas une solution de rechange valable pour les communautés matapédiennes qui subissent les contrecoups de la crise forestière.

On doit donc chercher dans la mesure du possible à compenser les pertes d'emplois et de revenus subies par la région par suite des difficultés du secteur forestier. La présente démarche et le projet d'examiner plus à fond la possibilité d'implanter un parc naturel régional dans notre MRC s'inscrivent dans cette perspective. Cette démarche s'appuie aussi sur un dernier constat partagé par de plus en plus de gens : il faut modifier notre approche du développement des régions et faire en sorte qu'elles tirent un meilleur parti de leurs ressources naturelles et humaines. En outre, la protection et la conservation de ces ressources doivent occuper une place plus importante au sein des organismes publics concernés et des entreprises qui dépendent de ces ressources. La nécessité de s'engager davantage dans le développement durable est sans doute une des leçons importantes que l'on puisse tirer de l'actuelle crise forestière.

#### ***Pour une approche concertée et intégrée de développement et de protection du milieu***

La MRC de La Matapédia est à l'image de beaucoup de régions du Québec dont le développement a toujours reposé principalement sur l'agriculture et l'exploitation des ressources naturelles. Presque partout ces activités sont en perte de vitesse et sollicitent une main-d'œuvre de plus en plus réduite. Privées d'emplois, les régions sont incapables de renouveler leur population. Bien qu'elles cherchent des moyens de diversifier leur économie, elles ne parviennent pas à concurrencer les régions plus urbanisées. Dans les conditions présentes, la dévitalisation qui frappe bon nombre de communautés matapédiennes risque de s'accélérer, avec les conséquences que l'on connaît : diminution de la population, départ des personnes en âge de travailler, diminution des services et augmentation de leurs coûts.

D'autre part, les régions ne bénéficient pas de la marge de manœuvre nécessaire pour prendre véritablement en main leur développement et les efforts de décentralisation ont été jusqu'ici nettement trop timides. La Matapédia partage ces problématiques avec d'autres régions et elle consacre beaucoup d'efforts sinon pour les régler du moins pour en diminuer les effets. C'est ainsi que le développement du tourisme, l'aide aux petites et moyennes entreprises et une offre de formation plus diversifiée et davantage centrée sur les besoins de la région ont pris une importance accrue depuis quelques années dans notre milieu.

### **Les missions des parcs naturels régionaux de France**

En France, les parcs naturels régionaux semblent s'avérer un moyen de trouver des réponses adéquates à ce genre de problématiques. Il faut cependant garder à l'esprit le fait que le contexte français diffère du nôtre et que, par exemple, ces parcs ont été créés dans le cadre d'un véritable exercice de décentralisation. En outre, le développement de certaines activités touristiques ont atteint là-bas des niveaux qui mettent carrément en péril certaines des composantes du milieu naturel. En somme, les parcs naturels régionaux sont non seulement des espaces habités, mais ce sont des espaces qui accueillent des millions de touristes avec les impacts que cela peut comporter.

Dans ce contexte, la MRC de La Matapédia souhaite étudier les avantages et les contraintes de l'approche Parcs naturels régionaux et examiner les possibilités d'adapter cette approche aux besoins et au contexte matapédien. Pour ce que nous en connaissons, les parcs naturels régionaux ont habituellement les missions suivantes :

1. protéger et mettre en valeur le patrimoine, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages ;
2. contribuer à l'aménagement du territoire ;
3. contribuer au développement économique, social et culturel et à la qualité de la vie ;
4. assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
5. réaliser des actions expérimentales et contribuer à des programmes de recherche.

De façon générale, on peut dire que les parcs naturels régionaux ont pour rôle :

- de concevoir et d'appliquer une politique de protection et de mise en valeur du territoire concerné ;
- de conseiller et de guider les communes et les autres partenaires sur divers sujets : protection des paysages, aménagement du territoire, gestion des milieux sensibles, mise en valeur du patrimoine, éducation et information de la population et du public en général ;
- d'être un lieu de concertation et de recherche de consensus en ce qui concerne la protection du milieu et le développement économique ;
- de tisser des liens et des collaborations entre les acteurs locaux, la population et le public par des actions de coordination, de concertation, d'information et d'éducation.

### **Quels sont les acquis de la région pour un tel projet ?**

À première vue, la MRC de La Matapédia possède divers acquis et caractéristiques qui plaident en faveur d'un examen plus poussé de l'approche de Parcs naturels régionaux :

- Certains des éléments de son milieu naturel ou de son histoire et de sa culture sont remarquables : paysages, rivières à saumon, ponts couverts, noyaux villageois.
- L'expérience et l'implication de la MRC dans la gestion des ressources, notamment en ce qui concerne les forêts intramunicipales.
- L'expertise en matière de concertation des intervenants locaux.
- Le fait que la MRC a déjà géré un contrat de relance et un certain nombre de projets pilotes.
- L'expertise de la région en matière d'aménagement forestier et faunique et en matière de gestion de ses ressources.
- L'existence sur son territoire de deux parcs de récréation.
- La présence d'organismes qui se consacrent au développement économique.
- Paradoxalement, le fait que la région est relativement peu développée, ce qui a contribué à la préservation de ses milieux naturels, par exemple à la conservation de l'eau du bassin de la rivière Matapédia.
- Un patrimoine bâti menacé (ponts couverts, églises remarquables).
- Des formations professionnelles qui sont en rapport avec la protection et l'aménagement des ressources forestières et fauniques et pour lesquelles il faut trouver des débouchés.
- L'existence et l'émergence de productions locales (Boval, framboises, champignons, etc.).
- L'existence d'une politique culturelle qui tient compte de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel.

D'autre part, on peut considérer comme des acquis le désir des communautés de la Matapédia d'agir pour leur développement et de trouver des approches innovatrices en matière de protection et de mise en valeur du milieu et en matière de développement économique, social et culturel.

### **Comparer les formules existantes et répondre à diverses questions**

En matière de protection et d'aménagement du territoire, le Québec est le théâtre de diverses approches qui, dans un premier temps, doivent être examinées et comparées avec l'approche des Parcs naturels régionaux. Ces formules, que sont les parcs régionaux (parc de la Seigneurie, parc de Val-d'Irène), les parcs provinciaux, les paysages humanisés et les forêts modèles, ont des points communs, mais aussi des différences importantes, aussi bien au niveau des objectifs que des moyens préconisés pour les atteindre.

D'autre part, il faut examiner la portée et les limites de divers outils de planification et de gestion du territoire comme le schéma d'aménagement de la MRC, le Plan de protection et de mise en valeur (PPMV) de la forêt privée, les plans de gestion de l'eau et ceux du territoire agricole et forestier.

Enfin, il faut procéder à une consultation des municipalités et des nombreux intervenants concernés, sur la base des informations recueillies ; consultation qui porterait sur les problématiques générales relatives à la protection du territoire et au développement et sur la pertinence d'adopter l'approche Parc naturel régional. Cette consultation devrait permettre, entre autres choses, de déterminer, en gros, les limites temporaires d'un éventuel parc naturel.

#### ***Pour l'élaboration et la mise en œuvre du projet***

Ce que nous savons des parcs naturels régionaux de France, c'est que leur implantation est précédée d'un exercice complexe de concertation, d'information et de consultation, et que cette implantation doit respecter des étapes précises. Notre réalité est différente, mais les étapes qui visent la consultation et la concertation nous paraissent aussi d'une grande importance. Une première devrait être consacrée à l'étude de faisabilité du projet, la seconde, sur l'implantation du parc naturel régional.

Pour concrétiser la phase 1 du projet, la MRC de La Matapédia a sollicité l'appui de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent. Cet appui sur le plan politique marquerait notre volonté commune de trouver des alternatives aux impacts de la crise forestière. La MRC souhaite associer dès le départ la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent à sa démarche pour diverses raisons, en particulier parce que la CRÉ serait appelée à être un des partenaires importants d'un éventuel parc naturel matapédien.

Dans un premier temps, cette volonté pourrait se traduire par un soutien concret visant à permettre l'embauche d'une ressource qui serait spécifiquement consacrée à la démarche d'exploration et d'implantation. D'autre part, étant donné l'importance de la concertation, qui doit se situer au point de départ de la démarche et être présente tout au long des étapes, cette personne-ressource pourrait être aidée par un comité de travail de la MRC qui pourrait préfigurer la structure de gestion du futur parc en tant que tel.

#### ***Les intentions des maires en mettant de l'avant ce projet***

En mettant de l'avant un projet visant à étudier la faisabilité d'un parc naturel régional ou d'une approche équivalente sur le territoire de leur MRC, les maires de La Matapédia poursuivent divers objectifs, dont les objectifs suivants :

1. tenter d'aboutir à une approche de développement durable du territoire qui soit globale, reposant sur la concertation, l'adhésion volontaire et consensuelle ;
2. contrer divers problèmes liés au développement économique, notamment la dévitalisation de certaines de ses communautés rurales ou forestières et, à cette fin, chercher à bénéficier de l'apport possible des connaissances scientifiques et des technologies modernes ;
3. préserver les acquis et les éléments distinctifs de la région : éléments naturels (rivière à saumon), paysages exceptionnels, éléments du patrimoine, etc. ;
4. travailler à concrétiser un développement durable de leur milieu et soutenir davantage l'implantation d'entreprises respectueuses de l'environnement ;
5. positionner la Matapédia en tant que région naturelle et s'inscrire dans la vision adoptée par le Bas-Saint-Laurent à l'effet de faire de la région une référence mondiale dans la protection et l'utilisation des ressources naturelles ainsi qu'une région reconnue pour son patrimoine naturel, sa vitalité culturelle et l'excellence de ses ressources humaines ;
6. enfin, permettre à des jeunes formés dans notre région d'y trouver des débouchés correspondant à leurs compétences.

Le besoin de modifier nos conceptions et notre approche du développement des régions ne fait pas de doute. La MRC de La Matapédia a maintes fois montré qu'elle souhaitait innover en cette matière et en nourrissant la volonté d'étudier les possibilités offertes par la formule des Parcs naturels régionaux, elle ne déroge pas à ses orientations concernant la protection et la mise en valeur de son territoire, y compris ses ressources naturelles et humaines. Elle espère être accompagnée par la Conférence régionale des éluEs dans cette démarche, dont le but ultime est de parvenir à rassembler toutes les forces vives du milieu autour d'une conception et d'un projet commun de mise en valeur et de développement de l'ensemble de ses ressources.

## ENVIRONNEMENT

### BILAN DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION 2006



Cette année deux étudiants ont été engagés afin de sensibiliser les gens des municipalités qui débutaient la collecte sélective porte-à-porte, soit les citoyens de Saint-Damase, Saint-Moïse, Saint-Léon-le-Grand et Saint-Zénon-du-Lac-Humqui. Les agents ont rencontré près de 1 000 résidents afin de les aider à participer à la collecte sélective et à faire une meilleure gestion de leurs matières résiduelles. Les agents ont été très bien reçus et les gens étaient pour la plupart contents d'en apprendre davantage sur le sujet.

Nous avons profité de cette campagne pour réaliser une nouvelle expérience qui s'est avérée positive. Suite au taux de rejets qui s'est accru au centre de tri, nous avons décidé de faire une vérification des bacs de récupération dans une municipalité de la MRC. La façon de faire était la suivante :

- vérifier les bacs qui étaient mis en bordure de rue le jour de la collecte de la récupération afin d'en vérifier le contenu;
- émettre un billet de courtoisie, indiquant les choses à améliorer (ex. dévisser les bouchons, les cartons de lait et de jus ne sont pas récupérables, le styromousse n'est pas récupérable, etc.). Le billet de courtoisie était alors collé à l'intérieur du couvercle;
- s'il y avait des sacs d'ordures ou des matières qui risquaient de contaminer les autres matières dans le bac bleu, celui-ci était fermé avec du ruban adhésif afin que l'entreprise qui fait la collecte ne le vide pas. Nous apposions alors un billet de courtoisie de couleur jaune, mentionnant la raison pour laquelle le bac n'avait pas été collecté.

Sur les 297 bacs qui ont été vérifiés seulement 6 n'ont pas été collectés car ils contenaient des ordures ménagères. Les autres bacs avaient pour la plupart des améliorations à apporter, sans toutefois trop compromettre la qualité des matières récupérables.

Suite à cette vérification, quelques personnes nous ont contactés pour avoir de plus amples renseignements sur les matières à disposer dans le bac bleu et sur la façon de faire. Nous vous encourageons à faire de même si vous avez des questions, en contactant Nancy Bergeron au 629-2053 #106.

Félicitations à tous ceux et celles qui participent à la collecte sélective de façon respectueuse, car il ne faut pas oublier que ce sont des gens qui font le tri de nos matières. Il faut donc se mettre à leur place lorsque nous disposons nos matières dans le bac bleu.

#### Collecte de feuilles mortes



Comme les feuilles mortes sont interdites dans la collecte des ordures, il y a eu une collecte par apport volontaire du 17 octobre au 10 novembre dans chacun des écocentres de la MRC. Les feuilles sont ensuite acheminées chez des producteurs agricoles afin d'être valorisées. Un merci spécial aux producteurs qui acceptent de collaborer au projet, ainsi qu'à Écolo Vallée & Mitis et la Table Jeunes qui participent au désensachage des feuilles mortes.

Nous vous rappelons qu'il est possible de gérer les feuilles à la maison, soit en les compostant ou en les laissant au sol et en passant la tondeuse dessus afin de les déchiqeter. Au printemps, elles seront décomposées et elles auront apporté un engrais naturel à votre pelouse. Il ne faut pas oublier que ce sont les matières organiques qui génèrent la plus grande quantité de gaz à effet de serre, lorsqu'elles sont enfouies dans les lieux d'élimination.



## SÉCURITÉ

### LE PLUS BEAU CADEAU DE NOËL : LA PRUDENCE!

À la veille des fêtes, le temps est propice à penser sécurité et prudence. En ces temps de réjouissances, un bon souper en famille contribue à réchauffer les coeurs. Se réunir autour d'une bonne fondue, voilà qui est agréable. On mange, on parle, on rit ; le réchaud s'éteint alors que le repas n'est pas encore terminé. On s'empresse de le remplir de nouveau. **JAMAIS!** Le réservoir chaud peut s'enflammer. On peut toujours refroidir le réservoir dans de l'eau froide avant de le

remplir, mais il est recommandé et beaucoup plus simple d'en prévoir un deuxième. Le coût est minime quand on pense à ce qui pourrait arriver!



Quoi de plus romantique et confortable qu'un feu dans l'âtre. En couple ou entre amis, il fait bon s'installer devant un feu de foyer ou près du poêle à bois. Avant de sortir la peau d'ours et de placer vos bûches - pas trop près et bien sèches! -, avez-vous pensé à faire ramoner et inspecter la cheminée par un spécialiste?

L'accumulation de créosote dans la cheminée et les conduits constitue un risque d'incendie. Le pare-étincelles est-il bien installé? Une étincelle peut suffire à mettre le feu à la peau d'ours et les bas de Noël suspendus devant la cheminée qui stimulent l'imagination des grands comme des petits, peuvent aussi s'embraser facilement!

Pour ajouter à l'ambiance, on éteint les lumières après avoir allumé quelques chandelles. **Il ne faut jamais laisser des chandelles allumées sans surveillance.** Songez aux enfants qui peuvent être attirés par cette flamme vive si fascinante. Un accident est si vite arrivé. Vous avez un chat ou un chien : un coup de queue et la chandelle tombe sur le fauteuil ou dans les rideaux et on se retrouve entre deux feux! N'allumez jamais de chandelles près des rideaux ou de tout autre objet qui peut prendre feu. **Saviez-vous que certains chandeliers ne sont pas sécuritaires?** Les chandeliers en verre trempé résistent à la chaleur, mais la majorité ne sont faits qu'en verre ordinaire, ou pire, en bois ou en plastique, sans compter ceux dont la base est instable. Malheureusement, il n'existe aucune norme pour les chandelles et les chandeliers. Alors, comment se prémunir du danger? D'abord, ne jamais laisser la chandelle brûler à moins de 5 cm (2 po) du chandelier. Assurez-vous que celui-ci est bien stable et qu'il est suffisamment large et profond pour recueillir la cire chaude qui coule. Et surtout, toujours éteindre les chandelles lorsqu'on quitte la pièce ou qu'on va se coucher. En passant, une jolie petite lampe d'appoint donne tout autant d'ambiance, à moindre risque!



Le sapin de Noël est magnifique. Les lumières, les décorations. Tout pour retomber en enfance. Si vous tenez absolument au sapin naturel, il faut toujours garder son pied humide. Ajoutez de l'eau tous les jours. Un sapin naturel peut prendre feu rapidement au simple contact des lumières féeriques qui l'ornent, car elles dégagent aussi de la chaleur. D'ailleurs, les lumières que vous avez achetées la semaine dernière sont-elles de faible puissance et conçues spécifiquement pour l'intérieur? **Ne laissez jamais le sapin allumé lorsque vous quittez la maison! Et éteignez-le toujours avant d'aller au lit!** Sitôt les fêtes terminées, dégarnissez votre sapin naturel le plus vite possible et sortez-le dehors! Et pourquoi ne pas dormir plus tranquille en vous procurant un arbre artificiel? Gardez le sapin naturel pour l'extérieur!

Maintenant, observez le branchement de l'arbre. On constate souvent que les prises de courant subissent une surcharge lorsqu'on y branche des éléments supplémentaires dans le temps des fêtes comme le sapin, les décorations, etc. Il est toujours bon d'avoir une barre d'alimentation sécuritaire et laissée bien en vue. Débarrassez-vous de la vieille rallonge qu'on fait courir sous le tapis!

Il est temps maintenant de quitter pour la messe de minuit. Avez-vous éteint le feu, les chandelles, l'arbre de Noël? Bravo! Au retour, les cœurs s'embrasent et la fête continue! Pour plus d'informations, contactez Dave Gagné, du service incendie, 629-6156

Joyeux Noël!

## FORÊT

---

### DÉPÔT DE PROJETS

Le programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier communément appelé « Volet II » est déjà annoncé pour la saison 2007 bien qu'aucun budget ne soit confirmé pour l'instant. Habituellement, les demandes de financement doivent être déposées vers la fin mars. Nous recommandons aux promoteurs intéressés à déposer des demandes dans le cadre de ce programme pour la saison 2007, de planifier leurs activités au plus vite pendant que l'accès au territoire est possible.

Serge Malenfant  
Ingénieur forestier  
MRC de La Matapédia

## CULTURE ET PATRIMOINE

---

### CIRCUIT HISTORIQUE ET PATRIMONIAL COMMENTÉ DANS LE CADRE DES JOURNÉES DE LA CULTURE

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier, la MRC de La Matapédia proposait à la population un circuit historique commenté dans le cadre des Journées de la culture. Cette activité gratuite était une occasion privilégiée pour les citoyens de reprendre contact avec l'histoire de la région et les enjeux patrimoniaux qui s'y rattachent. Vingt-trois personnes ont participé à l'activité.

Le projet de la MRC de La Matapédia consistait à faire découvrir à la population les différents aspects du patrimoine et de l'histoire de La Matapédia et ses principaux enjeux par la réalisation d'un circuit commenté. Les participants ont pu parcourir le territoire matapédien et faire des arrêts au pont de l'Anse-Saint-Jean, à l'église Saint-Pierre-du-Lac, à l'Oratoire Saint-Joseph, au site historique Matamajaw et à la maison du docteur Joseph-Frenette, des lieux patrimoniaux importants pour La Matapédia.

L'an prochain, l'activité sera renouvelée sur deux jours, question de rejoindre plus particulièrement les clientèles scolaires et les clientèles défavorisées. On prévoit aussi tenir le même genre de visites pour les élus municipaux de la MRC.

---

### REMISE RÉGIONALE DES PRIX DU PATRIMOINE DU BAS-SAINT-LAURENT

Le 10 septembre dernier se tenait à Notre-Dame-du-Portage, dans la MRC de Rivière-du-Loup, la 6<sup>e</sup> édition des Prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent à laquelle participaient neuf candidatures matapédiennes.

Initié par le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent en partenariat avec les huit MRC de la région, ce concours vise à souligner les initiatives de qualité en matière de préservation, de restauration, d'interprétation et de diffusion du patrimoine. Les clientèles visées sont :

- Les municipalités, MRC et conseils de bande;
- Les organismes, entreprises, établissements scolaires et les conseils de fabrique;
- Les individus résidant dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Les lauréats matapédiens suivants avaient été honorés lors de la remise locale des Prix du patrimoine, qui se tenait le 21 juin dernier au Café L'Express'O d'Amqui. Ceux-ci étaient :

- *Catégorie « Sauvegarde, restauration et conservation » pour les individus* : Jean-François Bouchard et Annie Jean, Amqui, restauration de la maison Larue-Bouchard
- *Catégorie « Sauvegarde, restauration et conservation » pour les organismes, entreprises, établissements scolaires et conseils de fabrique* : Fabrique Saint-Edmond, Lac-au-Saumon, restauration de l'Oratoire Saint-Joseph de Lac-au-Saumon
- *Catégorie « Transmission, interprétation et diffusion pour les organismes, entreprises, établissements scolaires et conseils de fabrique »* : Corporation Faucus, Causapscal, concept d'interprétation et de mise en valeur de la collection Joseph-Frenette
- *Mention spéciale « Le patrimoine au quotidien »* : Madame Manon Bastien, Causapscal

Si les individus et les organismes matapédiens n'ont pas remporté de prix régionaux dans leurs catégories respectives, mentionnons toutefois que dans la catégorie des municipalités, c'est la ville de Causapscal qui a remporté le prix régional pour la restauration du pont Heppell. Les candidatures des municipalités avaient été analysées par un jury régional formé par le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent, coordonnateur du concours. Les autres municipalités matapédiennes ayant participé aux Prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent sont :

- Municipalité de Sayabec, Fête du centenaire des Filles de Jésus;
- Ville d'Amqui, restauration du pont Beauséjour;
- Municipalité de Lac-au-Saumon, publication du livre 2005 Album souvenir Lac-au-Saumon d'antan;
- Municipalité de Lac-au-Saumon, publication du livre *Cent ans et des poussières*.

La Matapédia, qui a d'ailleurs connu l'un des plus forts taux de participation cette année, sera l'hôte de la 7<sup>e</sup> édition des Prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent qui se tiendra en 2008.

## 7<sup>E</sup> ÉDITION DU SALON DES ARTISTES ET DES ARTISANS : UNE INVITATION À L'ÉMERVEILLEMENT

Le comité organisateur du Salon des artistes et artisans de La Matapédia invite la population matapédiennne et des MRC avoisinantes à découvrir, admirer et se procurer différents produits régionaux exposés dans le cadre du Salon qui se tiendra les 2 et 3 décembre 2006 à la Salle communautaire d'Amqui.



C'est plus d'une trentaine d'exposants, dont quelques-uns provenant de l'extérieur de la région, qui attendent les visiteurs. Pour la plupart des artistes et des artisans, le Salon offre l'opportunité unique de mettre en valeur leurs œuvres et de les rendre disponibles au public; œuvres originales que l'on ne peut habituellement retrouver en magasin.

Les visiteurs pourront donc apprécier les différentes peintures, aquarelles, photographies, artisanat, produits du bois, tissage, tricot, éléments décoratifs de Noël, bijoux et savons, sans oublier les produits agroalimentaires régionaux.

Pour une seconde année consécutive, un coin repas aux saveurs d'ici sera organisé. Marijo Guimont et Davy Boudreault, propriétaires de l'entreprise « Un Potager dans la Vallée », opéreront le « Petit bistro » où des repas complets ainsi que des collations seront offertes aux visiteurs. Baignant dans l'atmosphère de ce bistro, les visiteurs pourront aussi apprécier des prestations musicales.

Les heures d'ouverture sont le samedi de 12 h à 21 h et le dimanche de 11 h à 17 h. **L'entrée est gratuite.** À noter que le Père Noël viendra faire son tour le dimanche après-midi entre 13 h et 15 h et offrira aux 100 premiers enfants une petite maison de bois, création de l'ébéniste Herman Levasseur.

Le Salon des artistes et des artisans de La Matapédia est organisé par le CLD, la MRC et la SADC de La Matapédia. Depuis la première édition présentée en 2000, le salon offre aux artistes et artisans une visibilité unique qui leur permet de se faire connaître et de vendre leurs produits avant la période des Fêtes. Pour plus d'informations, contactez Joël Tremblay au 629-2053, poste 107

## QUÉBEC EN FORME

Québec en Forme en est à sa deuxième saison dans la Matapédia et le Comité d'Action Matapédia en Forme (CAMEF) invite toutes les municipalités à participer à la prochaine réunion du CAMEF qui se tiendra jeudi, le 23 novembre à 13h00 à la salle 122 du Centre Récréatif d'Amqui.

Au cours de cette rencontre, il sera possible de recevoir de l'information sur le CAMEF et son fonctionnement. De plus, chaque municipalité a reçu une grille de consultation pour la programmation 2007-2008. Il nous fera plaisir de répondre à vos questions à ce sujet.

Il s'avère très important que votre municipalité soit bien au courant des possibilités que QEF peut offrir aux enfants de votre localité. L'une d'entre elle est d'offrir des activités à la fois dans leurs temps libres et leur milieu de vie. Une belle façon de dynamiser ou de diversifier les loisirs de votre endroit.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Manon Rémillard et Régis Harvey  
Soutien à la coordination-CAMEF  
Québec en Forme  
Tél. : 743-2821  
Télé-avertisseur : 629-8454

---

### Évolution

Le bulletin d'information  
de la MRC de La Matapédia  
Juillet 2006, volume 6, no 2

### Coordonnées

MRC de La Matapédia  
123, Desbiens, local 501  
Amqui (Québec)  
G5J 3P9

Téléphone : (418) 629-2053  
Télécopieur : (418) 629-3195

Courrier électronique :  
mrcmatap@globetrotter.net

Site Internet :  
www.lamatapedia.net

### Heures d'ouverture

Lundi au vendredi, 8 h 30 à 16 h 30

### Rédacteurs et collaborateurs

Nancy Bergeron  
Dave Gagné  
Régis Harvey  
Jean-Pierre Morneau  
Isabelle Pinard  
Joël Tremblay

### Supervision

Jean-Pierre Morneau

### Graphisme

Joël Tremblay

### Impression

MRC de La Matapédia